

Communiqué de presse

Vendredi 10 juillet 2009

Politique en faveur des personnes handicapées : Ségolène Royal tient ses engagements

Depuis 2004, la Région a la volonté d'impulser en Poitou-Charentes une dynamique -pour la prise en compte du handicap dans sa diversité, dans un secteur où la France se caractérise par son retard.

L'Agenda 22 du Poitou-Charentes, adopté par la Région le 15 décembre 2008, propose aux autorités locales un cadre de « bonne conduite » pour mener une politique transversale et partenariale en direction des personnes en situation de handicap dans les différents domaines de la vie courante : éducation, emploi, déplacements, loisirs, sports, information, santé, etc.

Dans ce cadre et pour partager les expériences avec celles d'autres pays européens , le lundi 9 mars 2009 à La Rochelle a eu lieu le troisième Forum « Handicaps et Territoires » organisé par la Région Poitou-Charentes.

Des engagements ont été pris par Ségolène Royal, Présidente de Région, lors de ce forum. Tous les engagements pris sont aujourd'hui tenus :

- le conditionnement de l'octroi des subventions régionales à la preuve par le maître d'ouvrage du respect de la loi du 11 février 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)
- le bénéfice d'un deuxième emploi tremplin associatif pour une association si l'un des deux salariés est reconnu « travailleur handicapé »
- la modification de la charte d'engagements réciproques que doivent signer les entreprises pour bénéficier d'une aide financière de la Région afin de s'assurer que ces entreprises contribuent à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap conformément à leurs obligations légales
- l'obligation en matière de financement des équipements touristiques par la Région d'obtenir le label « Tourisme Handicap »
- l'adoption du schéma régional d'accessibilité des services de transports régionaux (TER) le 22 juin 2009
- le bénéfice de la gratuité dans les TER (aller-retour) pour les accompagnateurs de personnes en situation de handicap bénéficiaires d'une carte d'invalidité
- l'organisation d'un concours régional annuel « Handicaps et Territoires » pour récompenser les initiatives innovantes réalisées en direction des personnes en situation de handicap, en Poitou-Charentes, par des collectivités publiques et/ou des associations

Pour en savoir plus : www.poitou-charentes.fr (rubrique sante-handicap)

Télécharger l'Agenda 22 du Poitou-Charentes : <http://www.poitou-charentes.fr/sante-handicap/handicap/elaboration-agenda>

Consulter la publication régionale "Sur Mesure" 2009 n°3 dédiée au handicap : <http://www.poitou-charentes.fr/region/conseil-regional/comptes/sur-mesure>

Contact : Direction Territoires Santé Handicap ; Danièle HELLOT ; d.hellot@cr-poitou-charentes.fr ; 05 49 55 81 50